



Peut-on mettre du correcteur sur un chèque

Par **FREDE 72**, le **02/11/2009** à **13:44**

Bonjour,
Mon ex conjoint me donne tous les mois un chèque pour la pension alimentaire. Le problème est que, sur le chèque, au niveau de mon nom et mon prénom, il a oublié des lettres et j'ai peur que la banque me le refuse, mon ex ne veut pas me refaire ce chèque car, pour l'ordre du chèque, il met mon nom et mon prénom. Puis-je mettre du correcteur ou pas ?
Merci pour votre réponse.

Par **Patricia**, le **02/11/2009** à **16:42**

Bonjour,
Toutes les mentions d'un chèque doivent être écrites correctement et lisiblement. Sans aucune ambiguïté.
Sans biffures, rectifications et autres qu'elles soient faites par le bénéficiaire du chèque comme le titulaire du compte. Il y a de fortes chances dans ce cas que la banque le rejette.
Laissez le tel que et voyez un conseiller financier de votre agence pour lui montrer et lui expliquer.
Si il vous connaît bien, possible que ça passe... ?
Sinon, votre ex mari sera obligé de vous en rédiger un autre.

Par **Iris 08**, le **16/10/2015** à **13:48**

Bonjour,
Moi, je voulais, savoir si cela était possible de mettre du blanco sur un chèque ?
Merci de vos réponses.

Par **alterego**, le **16/10/2015 à 18:16**

Bonjour,rnrnNon. En quoi consiste l'erreur que vous voulez supprimer ou rectifier ?rnrnCordialement

Par **moisse**, le **17/10/2015 à 10:12**

Bonjour,rn[citation]de mettre du Blanco sur un chèque[/citation]rnHistoire d'effacer la virgule, rajouter un zéro et de transformer 35,00 euro en 35000 euro.rnIdem pour le terrage, un petit coup de blanco et un rajout de 1000 avant "euro".rnSi vous recevez un chèque portant une mention erronée ou fautive provoquant son rejet, vous devrez demander le remplacement de ce chèque.rnToute trace de correction sera assimilée à une intention dolosive et de ce fait frauduleuse.

Par **Iris 08**, le **17/10/2015 à 14:21**

En effet je voulais mettre du Blanco sur les chiffres que j ai écrit en trop sur la fin du chèque car je me suis trompée en l écrivant. Le,montant de mon chèque est 300 euros,et moi j ai écrit 300 euros et 23 centimes donc je voulais savoir si je pouvais en mettre sur 23 centimes merci de vos reponses

Par **moisse**, le **17/10/2015 à 15:21**

Vous avez eu votre réponse, c'est non.rnEn outre vous ne rendez pas service au bénéficiaire qui va devoir vous demander un nouveau chèque.

Par **Iris 08**, le **17/10/2015 à 17:32**

Merci à tous pour vos reponses

Par **alterego**, le **17/10/2015 à 18:04**

Bonjour,rnrnPour 23cts vous étiez prête à faire une bêtise ?rnrnCordialement

Par **anonymous2101**, le **23/05/2017 à 22:26**

bonjourrrnrnj'aimerais savoir;rrnrnsi l'on perd un chèque portant un ordre déjà inscrit est-ce possible qu'il soit encaissé par une autre personne changeant l'ordre de celui-ci?rrnncordialement

Par **Visiteur**, le **23/05/2017** à **22:47**

Bonjour,rrnNON, seul le bénéficiaire peut encaisser le chèque. La loi oblige la banque à refuser ce dépôt.rnSi le bénéfuciaire est modifié, c'est de la falsification de moyen de paiement, punie par la justice.

Par **anonymous2101**, le **23/05/2017** à **22:50**

je vous remercie de votre réponserrnrrespectueusement

Par **Lag0**, le **24/05/2017** à **08:11**

Bonjour,rn[citation]si l'on perd un chèque portant un ordre déjà inscrit est-ce possible qu'il soit encaissé par une autre personne changeant l'ordre de celui-ci? [/citation]rnOui, bien sur, le risque existe. C'est pour cela qu'il faut faire opposition sur un chèque perdu.

Par **ROUX michel 05**, le **15/08/2018** à **09:49**

Bonjour,rrnrnOn m'a rédigé un chèque de cinq cent soixante € deux cinquante centimes et en chiffres 562€50. Quel est le bon chiffre.rnrnPeut-on mettre du correcteur sur € et le déplacer d'un mot ce qui ferait cinq cent soixante deux € cinquante centimes...rrnrnJe vous remercie par avance de votre réponse.

Par **Lag0**, le **15/08/2018** à **10:04**

Bonjour,rnNon, ce serait une falsification. Mieux vaut refaire un nouveau chèque et détruire celui-ci.

Par **Tisuisse**, le **15/08/2018** à **11:08**

Chaque chèque comporte, pour son montant, une ou deux lignes pour écrire ce montant en toutes lettres et, à droite, une case où figure déjà la mention € devant cette case, donc inutile de répéter et d'écrire, dans cette case, 562€50 mais écrire 562,50, avec un trait avant le 562

et un trait après de 50 ce qui donne :rnr€---562,50--- ce qui interdit de rajouter quoi que ce soit devant ou derrière ce montant.rnrOn fera de même pour l'écriture en lettres et on écrira :rnr---- cinq cent soixante deux euros (euros en toutes lettres) cinquante centimes ----- rncela évite bien des fraudes.rnrnrPar contre, la demande suivante :rnr**Quel est le bon chiffre ?** nest incorrecte. En effet, les chiffres sont les caractères d'écriture qui servent à écrire les nombres comme les lettres sont les caractères d'écriture qui servent à écrire les mots. Comme il existe des mots d'une seule lettre, on a des nombres d'un seul chiffre car le nombre désigne une quantité ou un rang.

Par **Aoua**, le **20/01/2019** à **11:47**

Bonjour,rnrnrJ'ai effacé le prénom de mon mari, je l'ai remplacé par le mien et ça se voit sur le chèque. J'ai peur qu'il soit refusé à la banque et que j'ai des soucis.

Par **Tisuisse**, le **20/01/2019** à **15:32**

Bonjour Aoua,rnrnrVotre message ne comporte pas de question, il n'y a pas de réponse.

Par **morobar**, le **21/01/2019** à **09:52**

Bonjour,rnrLa démarche est d'autant plus inutile et risquée.rnrEn effet elle va peut-être aboutir sur le rejet du chèque, et l'obligation d'en requérir un de remplacement.rnrSur le plan pénal il n'y a pas de vol entre conjoints

Par **Ilena**, le **30/04/2019** à **11:38**

Bonjour, j'ai reçu un chèque mais le bénéficiaire n'a pas écrit le montant en lettre, est-ce que moi je peux l'écrire ?

Par **jos38**, le **30/04/2019** à **13:19**

bonjour. en titre vous demandez si on peut mettre du correcteur sur un chèque. ce n'est pas du tout ce que vous écrivez. vous ne pouvez pas corriger la somme.

Par **Lag0**, le **01/05/2019** à **08:56**

[citation]Bonjour, j'ai reçu un chèque mais le bénéficiaire n'a pas écrit le montant en lettre, est

ce que moi je peux l'écrire ?
Bonjour,
Si vous dites avoir reçu ce chèque, le bénéficiaire, c'est vous...
Je suppose que vous vouliez dire que la personne qui a rédigé ce chèque a oublié de porter la somme en lettres ?
Théoriquement, les 2 mentions de la somme, en chiffres et en lettres, ne sont pas obligatoires, une seule suffit. C'est uniquement s'il y a une différence entre les 2 que la somme en lettres est retenue.
Donc vous pouvez mettre ce chèque à l'encaissement ainsi, la banque devrait l'accepter.

Par **amajuris**, le **05/05/2020 à 11:05**

bonjour,
impossible de répondre à cette question, car le traitement des chèques est automatisé et donc la réponse à votre question dépend de la machine utilisée et de son réglage.
salutations

Par **Pompiers 67**, le **11/12/2021 à 14:14**

Bonjour j'ai un chèque à encaisser mais j'ai mis le mauvais prénom
Peut-on le changer sachant que c'est le même nom de famille

Par **Visiteur**, le **11/12/2021 à 14:22**

Bonjour
Non, le chèque doit être rendu pour qu'un nouveau vous soit remis.

Par **Fenissia**, le **03/05/2023 à 06:36**

Bonjour je suis à la banque nickel et au dos j'ai mis les chiffres qu'il fallait mais ayant oublié d'encaisser le chèque il m'a redonné d'autres chiffres comment puis-je les modifier s'il vous plaît en vous remerciant